

# DISCOURS RÉPUBLICAIN ET RHÉTORIQUE DE LA SPÉCIFICITÉ FRANÇAISE



N° 1223 - Janvier-février 2000 - 33

REGARDS CROISÉS FRANCE-ALLEMAGNE

*La France, championne du monde de l'intégration, loin devant l'Allemagne ? Le mirage disparaît dès que l'on examine les pratiques en vogue dans nos institutions - qui favorisent, bien qu'elles s'en défendent, le communautarisme - et la sous-représentation des Français d'origine maghrébine dans nos différentes assemblées. Plutôt que de choisir des "médiateurs", il faut élire de vrais responsables politiques. Et distinguer représentation politique et gestion de la "dangerosité" liée à l'immigration.*

par  
**Vincent Geisser**,  
chercheur  
à l'Institut  
de recherche sur  
le monde arabe  
et musulman  
(Iremam-CNRS),  
Aix-en-Provence

Dans un article paru en 1998 dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*<sup>(1)</sup> Joseph Hanimann écrivait : "La France s'est toujours abritée derrière la 'République' et la 'nation' pour éviter toutes les dérives de la société démocratique." Et il ajoutait plus loin : "Si la tradition républicaine doit donner une impulsion à l'Europe, il faut d'abord en clarifier les fondements."

Si j'ai choisi de commencer cette contribution au dossier *Regards croisés France-Allemagne* par une réflexion d'un journaliste d'outre-Rhin, c'est parce que je trouve qu'elle résume assez bien l'esprit de ma propre recherche sur les usages politiques de l'ethnicité maghrébine dans la société française d'aujourd'hui. En effet, je tiens d'abord à m'expliquer sur le sens de ma démarche sociologique, qui n'a pas toujours été bien comprise et qui a parfois été assimilée à une expression d'antirépublicanisme primaire.

En recourant dans mes travaux à la formule "ethnicité républicaine"<sup>(2)</sup>, formée en apparence de deux termes antinomiques, mon intention n'est pas de choquer ou de provoquer gratuitement, mais précisément de m'interroger sur les fondements culturels et idéologiques du système politique français : comment expliquer que "notre bonne vieille République", réputée pourtant une et indivisible, laisse se développer en son sein des formes de communautarismes, voire les encourage et les légitime ?

Au départ, mon projet ne répondait pas à une visée purement théorique mais principalement à un objectif empirique : comprendre sur le "terrain" les mécanismes de désignation, de cooptation et d'in-

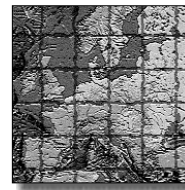
1)- Voir la traduction française de l'article, "Le grand retour de l'idéal républicain", *Courrier International* du 17 au 23 septembre 1998.

2)- Voir notre ouvrage *Ethnicité républicaine : les élites d'origine maghrébine dans le système politique français*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997. Voir aussi la critique du livre par Jim Cohen dans *Hommes & Migrations*, n° 1211, janvier-février 1998.

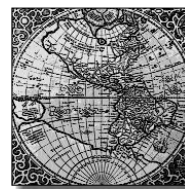
vestiture des dirigeants associatifs et des élus politiques issus de l'immigration maghrébine. Ce sont donc bien des observations empiriques et non des présupposés théoriques et/ou idéologiques qui m'ont conduit à mettre en lumière les modes et les procédures d'ethnicisation du politique dans la France des années quatre-vingt-dix. Pour ce faire, j'ai dû non seulement enquêter directement auprès de ces nouvelles "élites" issues de l'immigration maghrébine<sup>3)</sup>, mais aussi analyser en profondeur les conditions, les lieux et les contextes locaux et/ou nationaux de fabrication de l'ethnicité maghrébine qui, comme nous allons le voir, constitue moins une production intracommunautaire qu'un mode dominant de décryptage de la réalité sociale. Le discours "communautaire" des pouvoirs publics est d'abord une rhétorique de "crise", entretenue et véhiculée par les institutions confrontées à un problème de lisibilité des nouvelles questions sociales (délinquance, violence urbaine, fondamentalismes religieux...).

## UNE REPRÉSENTATION ERRONÉE DES MODÈLES D'INTÉGRATION

Or, cette lecture communautaire des rapports sociopolitiques est rarement assumée par les acteurs institutionnels, qui continuent à se réfugier derrière le mythe de la neutralité républicaine. À l'instar de Monsieur Jourdain, les institutions françaises produisent de l'ethnicité sans le savoir, ou plutôt en feignant de l'ignorer. Il se dégage ainsi un certain consensus hexagonal pour célébrer les vertus intégrationnistes de notre "modèle républicain" qui, contrairement aux pays de tradition anglo-saxonne, refoulerait dans la sphère du privé toutes les formes de revendication communautaire. Dans cette "représentation-repoussoir" de l'Autre européen, l'Allemagne occupe une position particulière sur le plan symbolique. En effet, dans l'imaginaire politique français, le "modèle allemand" n'est pas vraiment assimilé au communautarisme à l'anglo-saxonne mais davantage associé à une conception restrictive du couple citoyenneté-nationalité, fondée sur les liens du sang. Ce "modèle allemand" n'est convoqué et mobilisé par les hommes politiques et les intellectuels français que pour mieux souligner notre esprit d'ouverture et de tolérance à l'égard des étrangers<sup>4)</sup>, sous-entendant par là que les Allemands auraient accumulé du "retard" sur les Français dans les politiques d'intégration des nouveaux immigrés.



*Le "modèle allemand" n'est convoqué  
et mobilisé par les hommes politiques  
et les intellectuels français  
que pour mieux souligner notre esprit  
d'ouverture et de tolérance  
à l'égard des étrangers.*



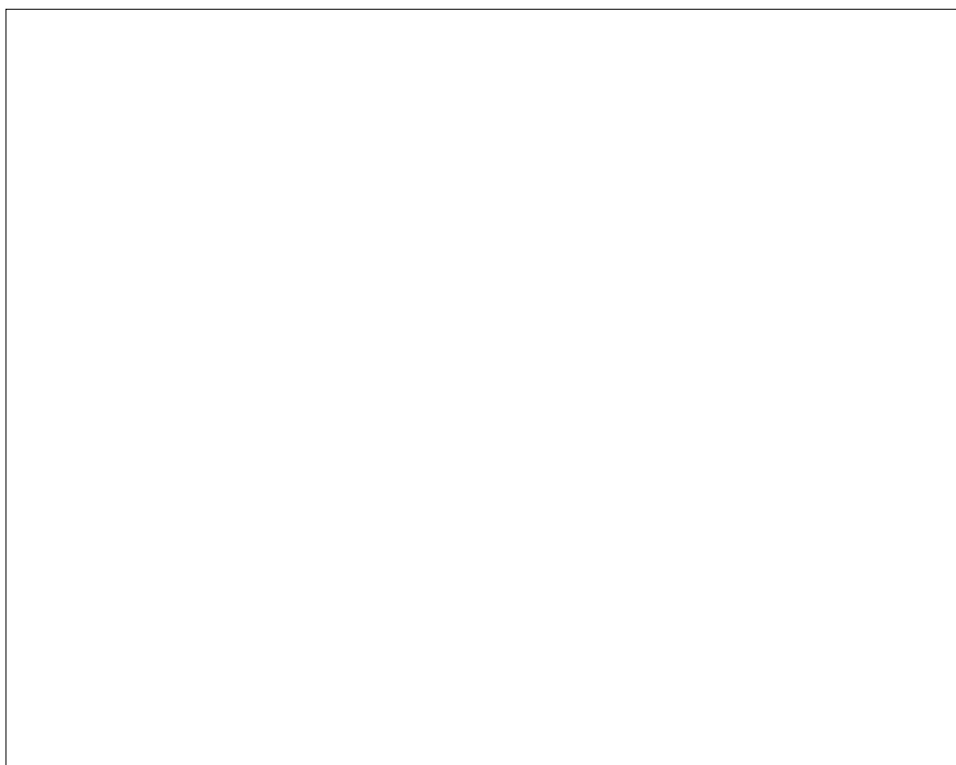
3)- Notre enquête réalisée entre 1989 et 1995 a porté essentiellement sur des leaders associatifs locaux et nationaux, ainsi que sur des élus municipaux d'origine maghrébine.

4)- À l'opposé, le "modèle britannique" reste fondamentalement associé à une forme de libéralisme excessif sur le plan communautaire qui engendrerait le repli, voire le ghetto.

5)- Voir le numéro de la revue *Hermès*, "Cohabitation culturelle en Europe : regards croisés des quinze", sous la direction de Dominique Wolton, Paris, 1999.

6)- Azouz Begag, "Dans la mêlée de l'intégration", Horizons-Débats, *Le Monde* du 12 octobre 1999.

Autant l'Allemagne fascine pour son dynamisme économique et social (le fameux mythe de l'efficacité germanique), autant elle continue à faire peur à cause de ses conceptions dites "raciales" du lien national – qui sont souvent exagérées eu égard à la pluralité des points de vue sur la nationalité traversant actuellement la société allemande. La "représentation-repoussoir" de nos voisins européens (le soi-disant communautarisme permissif des Britanniques et le "racialisme" des Allemands<sup>5)</sup>) exprime aussi une forme de satisfecit à forte connotation chauvine : les Français ont le sentiment d'avoir le "meilleur modèle d'intégration du monde", le seul qui aurait réalisé cette synthèse parfaite entre le droit à la différence culturelle et/ou religieuse et le sentiment national : *"Incontestablement, la France de l'intégration a fait des avancées régulières ponctuées par des paliers, souvent des explosions de violences et des manifestations de masse, depuis les trois dernières décennies. Mais il semble que, depuis plusieurs mois, le mouvement soit en train de franchir un nouveau palier, avec une amplitude supérieure aux précédents."*<sup>6)</sup>



En ce sens, ce n'est plus le bien fondé du "modèle républicain" qui fait aujourd'hui l'objet de débats contradictoires et passionnels – sur ce plan, on peut parler d'unanimisme de la classe politique –, mais les limites de sa perfectibilité : jusqu'où accepterons-nous d'intégrer (ou de digérer) les différences de "culture" sans nous saborder et remettre en cause les fondements de notre pacte républicain ?

La question ainsi posée résume assez bien les limites actuelles du débat politique et intellectuel franco-français, qui combine de façon paradoxale une sorte de certitude nationaliste (nous serions les seuls capables de "transformer" les étrangers en nationaux à part entière) à un doute quasi métaphysique sur nos capacités réelles d'intégration (sont-ils vraiment des nationaux convaincus ou simplement des Français de papier ?).

Or, c'est précisément cette manière "très républicaine" de poser la problématique de l'intégration qui, selon moi, engendre une lecture communautaire des rapports sociopolitiques. Sur ce point, je rejoins en partie les remarques (ou les critiques) de certains de nos collègues allemands<sup>(7)</sup> : en affichant systématiquement la supériorité du modèle républicain (l'exception française en Europe), on s'interdit de penser la gestion quotidienne (et pragmatique) de la différence culturelle et on se leurre sur la neutralité de nos institutions en matière de traitement des discriminations. Au-delà des apparences, le républicanisme français stimule des représentations et des stratégies communautaires qui peuvent s'exprimer soit sous une forme dite "positive" (pas très éloignée de l'*affirmative action* à l'américaine), soit sous une forme "négative" (repli identitaire et racisme institutionnel).

Pour illustrer mon propos, je recourrai à des exemples empruntés à la vie politique française, et plus particulièrement aux questions touchant à la représentation des Français d'origine maghrébine dans les assemblées locales et nationales : afin d'orienter leurs actions, les institutions et les organisations sociopolitiques (associations, partis, syndicats...) utilisent de plus en plus des registres ethno-communautaires qui contribuent ainsi à "*une mise en scène républicaine de l'ethnicité maghrébine*"<sup>(8)</sup>.

## AU-DELÀ DE LA RHÉTORIQUE RÉPUBLICAINE

Il ne s'agit pas de dresser ici un catalogue exhaustif des usages de l'ethnicité maghrébine dans le système politique français, mais de donner quelques aperçus tirés de nos investigations sociologiques. D'aucuns verront là une dramatisation excessive du fonctionnement de nos institutions. Pour ma part, je défendrais l'hypothèse opposée :

7)- Remarques formulées notamment lors du colloque "Identités collectives, nations, migrations et Europe dans le discours politico-médiatique en France et en Allemagne", Kassel, 6 et 7 novembre 1998.

8)- Vincent Geisser, "La mise en scène républicaine de l'ethnicité maghrébine : discours d'État, discours d'acteurs ?", Catherine Neveu (dir.), *Espace public et engagement politique : enjeux et logiques de la citoyenneté locale*, Paris, l'Harmattan, 1999 (collection "Logiques politiques").

l'utilisation des registres ethniques et communautaires ne relève pas à proprement parler d'une "dérive antidémocratique" mais fait partie du déroulement "normal" de notre vie publique hexagonale, s'intégrant généralement à des enjeux universalistes (la conquête d'une mairie, le contrôle d'une association, l'élection d'un comité de quartier, etc.). En ce sens, les communautarismes ont toujours existé et n'ont jamais représenté une menace sérieuse pour la cohésion de notre système républicain. Toutefois, ces expressions banalisées de l'ethnicité, si elles ne sont pas suffisamment contrôlées et encadrées par la loi (d'où la nécessité de garde-fous juridiques), peuvent déboucher sur des formes de discrimination positive ou négative, contraires à nos idéaux démocratiques.

Le suivi sociologique des campagnes électorales à l'échelon local (Roubaix, Marseille et Vitrolles)<sup>(9)</sup> tend à prouver que l'instrumentalisation politique des appartenances communautaires n'est pas un fait rare mais constitue une pratique courante dans les états-majors partisans, de droite comme de gauche. Sur ce plan, le Front national et la droite nationaliste ne font pas exception : dans le Midi et dans le Nord de la France, l'extrême droite joue très largement sur la fibre "rapatrié" et "harki" pour capter de nouveaux électeurs.

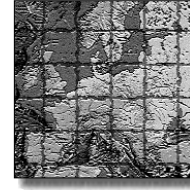
Toutefois, l'observateur commettrait une erreur d'interprétation s'il limitait ces usages électoraux de l'ethnicité à une pure instrumentalisation des appartenances. Au départ, il existe bel et bien une croyance communément partagée par de nombreux hommes et femmes politiques français : le "vote minoritaire". Il est vrai que les notables locaux et les élus ne reconnaissent jamais publiquement cette croyance, par peur peut-être de se voir accusés d'être de "mauvais républicains" ou d'agiter les "vieux démons communautaires" (tabou jacobin et souvenir douloureux de la politique raciale de Vichy). Pourtant, cette gêne ne les empêche pas de mettre en œuvre de manière très pragmatique des moyens et des procédures en vue d'attirer les suffrages des électeurs dits "minoritaires". Tout se passe comme si les acteurs politiques français niaient les communautarismes pour mieux les instrumentaliser au moment opportun<sup>(10)</sup>. Outre les dons et les subventions généreuses accordées à certaines associations à caractère communautaire et/ou confessionnel, les candidats recourent largement aux services d'entremetteurs ethniques dont la mission principale est d'aller "prêcher la bonne parole" dans les communautés. Nos investigations de terrain montrent que ces intermédiaires électoraux ne sont jamais choisis au hasard, ou du moins en fonction d'une compétence que l'on pourrait qualifier d'universaliste. Il intervient presque toujours dans leur sélection un

9)- Voir Vincent Geisser et Schérazade Kelfaoui, "Tabous et enjeux autour de l'ethnicité maghrébine dans le système politique français", *Revue européenne des migrations internationales*, numéro coordonné par Marco Martiniello, intitulé "Immigrés et minorités ethniques dans l'espace politique européen", vol. 14 (2), 1998 et, des mêmes auteurs, "Existe-t-il un 'vote maghrébin' à Marseille ?", *Revue méditerranéenne d'études politiques*, n° 2, printemps 1996.

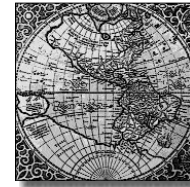
10)- Voir aussi le témoignage de l'ancien responsable de la section RPR de la mairie de Paris dans le *Canard enchaîné* du 6 octobre 1999 : "Le recrutement de faux électeurs se faisait par le biais de groupes de Vietnamiens, de Comoriens ou de harkis proches du RPR. Les responsables de ces associations étaient chargés de recruter des votants [...]". Notons que ce type de pratiques électorales n'est pas propre à la capitale. Nous avons pu en relever dans de nombreuses municipalités de droite et de gauche (Avignon, Nice, Marseille, Vitrolles, Roubaix, etc.) lors du mandat 1989-1995.

critère d'ordre particulariste significatif de leur ancrage et de leur notoriété dans le groupe visé électoralement. En fait, le choix "idéal" des responsables politiques français repose généralement sur un compromis entre la notoriété publique, construite selon la norme universaliste (militantisme, réussite professionnelle, célébrité médiatique, vedettariat artistique ou sportif) et la norme particulariste (origines nationales et communautaires clairement affichées et connues de tous). À son tour, cette ethnicisation du recrutement politico-électoral favorise l'apparition de nouveaux rôles et fonctions qui, faute de visibilité, mériteraient une analyse approfondie. Considérés comme politiquement incorrects, ils se cantonnent le plus souvent aux coulisses de la politique locale, réduits à la confidentialité des états-majors partisans et des administrations municipales. Parmi les nombreuses attributions confiées à ce personnel politique d'un "nouveau genre", on peut citer le repérage des électeurs "minoritaires" sur les cahiers d'émargement, le porte à porte communautaire lors des campagnes ou encore le suivi clientéliste des demandes d'aides sociales (attribution de logements et distribution d'allocations diverses)<sup>(11)</sup>.

Face à ces entremetteurs ethniques quasi professionnels, les élus issus de l'immigration maghrébine<sup>(12)</sup> qui, eux, sont placés sur le devant de la scène politique locale, sont en porte à faux. Refusant généralement d'être relégués dans une logique d'élus indigènes ou d'"Arabes de service"<sup>(13)</sup>, ils sont fréquemment mis en concurrence avec ces nouveaux acteurs ethniques qui les accusent de manquer de représentativité (sous-entendue "communautaire") et de faillir à leur mission (servir les intérêts du groupe particulariste). D'une certaine manière, on peut avancer que c'est le système politique français qui organise aujourd'hui cette concurrence larvée entre les différentes figures politiques issues de l'immigration maghrébine : d'un côté, il favorise à dose homéopathique l'investiture d'élus républicains d'origine maghrébine, sans réel pouvoir<sup>(14)</sup> ; de l'autre, il recourt à des intermédiaires communautaires traités comme des "hommes à tout faire". On aboutit ainsi à une situation paradoxale : alors que la "question maghrébine", avec en arrière-plan celle de la gestion de l'islam, est récurrente sur la scène politique locale et dans les enjeux électoraux, les Français d'origine maghrébine restent toujours sous-représentés dans les différentes assemblées élues.



*En affichant  
systématiquement la supériorité  
du modèle républicain,  
on se leurre sur la neutralité  
de nos institutions  
en matière de traitement  
des discriminations.*



11)- Schérazade Kelfaoui, "Un 'vote maghrébin' en France ?", *Hérodote*, n° 80, janvier-mars 1996, p. 130-155.

12)- Les détenteurs de mandats électifs locaux et/ou nationaux, que l'on ne doit pas confondre avec les intermédiaires ethniques.

13)- Voir le témoignage de Charazad Allam, conseillère municipale de Strasbourg, "Entre communautarisme et République", *Cultures & Sociétés*, Cahiers du Cemric, n° 12, hiver 1998.

14)- Outre la faiblesse numérique des Français d'origine maghrébine parmi les élus locaux, on ne recense aucun député ou sénateur issu de cette immigration.

## UNE "EXCEPTION FRANÇAISE" EN EUROPE QUI N'A PLUS RIEN D'EXTRAORDINAIRE

15)- Colloque franco-allemand de Kassel, 7 et 8 novembre 1998.

16)- La notion de "modèle" doit être elle-même réinterrogée et discutée.

Au regard des débats avec nos collègues allemands (politologues et sociologues) sur les problèmes d'intégration politique<sup>(15)</sup>, je serais tenté de relativiser l'exemplarité-universalité du "modèle français" et de nuancer la thèse d'un "retard allemand" en la matière. Aussi, plutôt que de me livrer à une énumération stérile des avantages comparatifs des deux "modèles"<sup>(16)</sup>, me paraît-il plus judicieux d'en souligner les éléments de convergence, susceptibles de constituer une base de départ pour un "dialogue franco-allemand" sur la participation politique des citoyens issus des migrations.

En effet, dans les deux pays, malgré les différences de traditions politiques et de droit de la nationalité, on s'oriente de plus en plus vers des conceptions tempérées (et complexes) du multiculturalisme, rejetant dans un même élan le communautarisme des Anglo-Saxons et l'assimilationnisme radical. Un point de convergence semble donc se dessiner autour d'un système qui réconcilierait pluralisme politique et pluralité culturelle, dans le cadre d'une Union européenne respectueuse à la fois des identités nationales (en référence aux États-nations) et de certaines formes d'expressions particularistes (régionales, religieuses et/ou linguistiques). En somme, au-delà des polémiques apparentes et des résistances des milieux nationalistes radicaux, les termes du débat franco-allemand en matière d'intégration politique portent moins sur le fonds du problème (assimilationnisme ou multiculturalisme ?) que sur les modalités à mettre en œuvre pour construire ce nouvel espace démocratique européen.



Par ailleurs, en France comme en Allemagne, se manifeste désormais une volonté commune de promouvoir des cadres partisans et des responsables politiques issus des migrations anciennes et récentes. Sur ce plan s'est opérée une prise de conscience quant à l'urgence d'adopter une démarche volontariste, ne se contentant plus d'attendre les "effets naturels du temps" : les partis d'obédience sociale-démocrate (PS et SPD), écologiste (Les Verts et Die Grünen) et démocrate-chrétienne (UDF et CDU) se sont largement ouverts aux enfants de l'immigration, même s'ils éprouvent encore des réticences à présenter leurs candidatures aux élections locales et nationales<sup>(17)</sup>.

Toutefois, ce recours à des individus issus des migrations n'est pas exempt d'une vision paternaliste de pacification sociale, héritée du début siècle : l'appel à des "médiateurs" maghrébins, turcs ou africains participe encore de l'idée du contrôle sociopolitique des nouvelles classes dangereuses (ces prolétaires d'un autre monde), d'où l'ambivalence de la mission confiée à ces nouvelles élites. C'est peut-être sur ce point qu'il reste à accomplir les plus grands efforts dans les deux pays : dissocier définitivement la participation et la représentation politiques des populations issues de l'immigration, et la problématique de la gestion de la "dangerosité immigrée". Tant que les cadres et les responsables partisans issus de l'immigration seront renvoyés à un rôle de pompiers communautaires ou de pacificateurs sociaux, la question de leur intégration politique restera suspendue à leurs bons et loyaux services, sans réelle chance de les voir traiter un jour en citoyens élus ou en représentants à part entière. ★

17)- En France, le Parti communiste et le RPR comptent eux aussi de nombreux enfants issus de l'immigration dans leurs rangs, y compris parmi leurs responsables locaux.



**Catherine Wihtol de Wenden**, "Que sont devenues les associations civiques issues de l'immigration ?"

Dossier *Citoyennetés sans frontières*, n° 1206, mars-avril 1997

Dossier *Jeunes Maghrébins de France*, n° 1144, juin 1991

